



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Limoges, le 16 avril 2015

Le Recteur de l'académie de Limoges
Chancelier des universités

à

Mesdames et messieurs les principaux de collège

S/c de Madame et Messieurs les IA-DASEN de la
Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne

Cabinet

Affaire suivie par
Françoise Dujardin
Secrétariat du Recteur
Réf : PM/FD

Téléphone
05 55 11.41 03

Télécopie
05 55 11.43.02

Mél
ce.recteur@ac-limoges.fr
Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat de Limoges
13 Rue François Chénieux
87031 LIMOGES Cédex

Objet : la nouvelle organisation de la correction des épreuves du DNB

Afin d'assurer la meilleure harmonisation possible lors de l'évaluation des copies en mathématiques, histoire-géographie et français des épreuves finales du DNB 2015, j'ai décidé quelques modifications dans l'organisation des corrections :

- Une nouvelle répartition des copies dans certains centres de correction
- Une légère diminution du nombre de copies par correcteur en français
- Une nouvelle organisation de la journée de correction dans chaque centre :
 - L'étude préalable d'une même copie afin d'harmoniser les critères d'évaluation entre correcteurs d'une même discipline
 - La correction d'environ la moitié des copies dans la matinée
 - En fin de matinée, à l'attention des IA-IPR concernés, une remontée provisoire de la moyenne des copies corrigées par chaque correcteur
 - En tout début d'après-midi, réponse de chaque IPR aux centres de correction, avec d'éventuelles remarques ou informations
 - Dans l'après-midi, la correction de l'autre moitié des copies.
 - En fin de correction, à l'attention des IA-IPR concernés, la deuxième remontée provisoire de la moyenne de l'ensemble des copies corrigées par chaque correcteur
 - Après réception de l'accord des IA-IPR, et seulement après cet accord, la saisie officielle des notes par chaque correcteur aidé par un secrétaire.

Les échanges entre les centres de correction et les IA-IPR se feront par voie électronique, selon un tableau mis à la disposition du coordonnateur lors de la réunion d'entente académique qui aura eu lieu la veille des corrections des copies.

Afin de simplifier les remontées provisoires et les saisies officielles des notes qui pourraient alourdir le travail des correcteurs, je demande aux chefs de centre de prévoir un nombre suffisant de « secrétaires » qui aideront les coordonnateurs lors du calcul des moyennes et des remontées.

Je vous remercie de diffuser ce courrier aux professeurs de votre établissement concernés par les corrections au DNB.

Je sais pouvoir compter sur les chefs de centre et les correcteurs lors de ces corrections exigeant une équité de traitement sur l'ensemble du territoire académique.



Luc JOHANN